

Projet Bio-Méthane Provence
Unité de production de bio-méthane
à partir de bois de récupération en fin de vie
à Gardanne (13)

Concertation préalable du 11 mai au 22 juin 2026

Juin 2026



Présentation Suez RV Bois :

Suez RV Bois est la filiale spécialisée du groupe Suez RV France dédiée à la collecte, la préparation, le recyclage et la valorisation des déchets de bois, nous intervenons sur l'ensemble de la chaîne de valeur du bois en fin de vie afin d'orienter les flux vers les différentes filières de valorisation matière ou énergétique.

Contact :

Sylvain LAURENT

Coordinateur national des flux de déchet bois

En bref :

Suez RV Bois soutient pleinement le projet BMP, c'est une opportunité importante pour le territoire provençal, ce projet s'inscrit dans la transition énergétique régionale.

La région PACA produit et collecte des déchets de bois B mais ne dispose pas aujourd'hui de suffisamment d'exutoires locaux pour les valoriser.

Une grande partie de ces flux est exportée vers d'autres régions ou d'autres pays.

Le projet Biométhane Provence permettrait de créer une capacité de valorisation régionale, réduisant les transports et renforçant l'économie circulaire locale.

Une ressource régionale aujourd'hui valorisée hors du territoire

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur produit chaque année d'importants volumes de déchets de bois en fin de vie issus notamment des activités du bâtiment, de la déconstruction, des déchèteries, des activités économiques et de l'ameublement.

Ces bois dits « bois B » sont collectés localement par les opérateurs de gestion des déchets présents sur le territoire régional. Pourtant, faute de capacités suffisantes de valorisation en région, une part significative de ces flux est aujourd'hui transportée vers d'autres territoires, notamment vers le nord-est de la France, l'Italie ou l'Espagne.

Cette situation conduit à une forme de paradoxe : une ressource produite localement quitte la région pour être valorisée ailleurs, alors même que les enjeux de transition écologique appellent à privilégier les circuits courts et l'économie circulaire.



Réduire les transports et les impacts associés

L'absence d'exutoire régional génère des transports sur plusieurs centaines de kilomètres, voire davantage lorsque les déchets sont exportés à l'étranger.

Ces transports représentent :

- Des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre ;
- Une dépendance à des installations éloignées du lieu de production des déchets ;
- Une sensibilité accrue aux évolutions des marchés et des capacités de traitement hors région ;
- Des coûts logistiques importants pour les opérateurs de collecte et les producteurs de déchets.

Le développement d'une installation de valorisation en Provence permettrait de rapprocher le lieu de traitement du lieu de production du déchet, conformément aux principes de proximité inscrits dans les politiques publiques de gestion des déchets.

Consolider une véritable économie circulaire régionale

La transition vers une économie circulaire ne consiste pas uniquement à collecter les déchets. Elle suppose également de disposer localement des outils permettant leur valorisation.

Le projet Bio Méthane-Provence constitue une opportunité de structurer une filière régionale autour du bois B en créant un débouché pérenne pour des déchets déjà produits et collectés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette approche présente plusieurs avantages :

- Sécurisation des exutoires pour les acteurs régionaux du déchet ;
- Maintien de la valeur économique sur le territoire ;
- Développement de nouvelles activités industrielles locales ;
- Renforcement de l'autonomie régionale dans la gestion de ses propres déchets.

Une région qui produit des déchets doit pouvoir, autant que possible, disposer des moyens de les valoriser sur son propre territoire.

Une réponse aux besoins futurs de la filière

Les volumes de déchets bois devraient continuer à progresser sous l'effet :

- De l'augmentation des opérations de rénovation et de déconstruction des bâtiments ;
- Des objectifs de tri renforcés ;
- De la montée en puissance de la responsabilité élargie du producteur (REP) pour les produits et matériaux du bâtiment.



Ces évolutions nécessitent la création de nouveaux débouchés de valorisation capables d'accompagner la croissance des gisements régionaux.

Le projet Bio-Méthane Provence contribuerait à répondre à ce besoin en offrant une solution complémentaire aux filières existantes.

Conclusion

Le principal intérêt du projet Bio Méthane Provence réside dans sa capacité à créer un débouché régional pour des déchets bois aujourd'hui majoritairement valorisés hors de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En permettant le traitement local d'une ressource déjà collectée sur le territoire, le projet contribuerait à réduire les transports longue distance, à renforcer l'autonomie régionale dans la gestion de ses déchets et à développer une véritable filière d'économie circulaire au bénéfice des acteurs de la région.

Pour ces raisons, nous considérons que le projet présente un intérêt territorial significatif dans le cadre du développement d'une filière régionale de valorisation des déchets bois B.